

Genre du véhicule Voiture automobile légère (châssis)	Marque de fabrication D O D G E	Type N B 3 0 0	Fiche d'homologation N° CH 0162 58
---	------------------------------------	-------------------	---------------------------------------

Constructeur	CHRYSLER CORPORATION LTD., Detroit / Michigan (USA)
Identification	"NB 300" sur la plaquette du constructeur "F3, JT, ." devant le No du châssis
Plaquette constructeur	à gauche, sur le montant arrière de porte
N° du châssis	à droite, sur la fixation de la bielle de rousée, sous la porte
Identification du moteur	" 360" à l'arrière, à gauche, en haut sur le bloc, ergot au-dessus du démarreur (soulever le capot dans
Importateur principal	N U B A G, Nutzfahrzeuge AG, 4133 Pratteln
Véhicule homologué	F33JT9V703020

<b>Châssis</b>	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique
Transmission	automatique
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques, AR=exp.int. assistance par dépression, sur toutes les roues, AV=soupape de dosage (combinée avec diff. de pression)
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	
Contrôle 2 circuits	par différence de pression; lampe-témoin combinée

<b>Carrosserie</b>	
Nombre de portes	roulotte d'habitation
Ceintures sécurité	sel. la carrosserie Indic. vitesse km/h Ar4 (E) ou Rétroviseurs xxxxx/ gauche / droite CHRYSLER CORP. Attelage
Antivol	verrouillage de la direction ou de la boîte c.v.
Nombre de places	t §) av 2 centre ar
<b>Dimensions §)</b>	
Longueur	intérieur extérieur
Largeur	Empattements 3226 /
Hauteur	Essieu double av ar
	Voie av 1730 ar 1630
Porte à faux	Voies av ar
	lat. av 700 ar
	Braquage g 14900 d 15300
Distance volant - vers l'avant du véhicule -	

<b>Moteur</b>	
Marque	CHRYSLER Type T-360-1-4V
Construction	V Temps 4
Carburant	E Position avant
Refroidissement	eau Nombre cylindres 8
Alésage	101,6 Course 90,9
Cylindrée	5893 CV-impôt 30,01
Puissance en kW CV	139 à t/min 3700
Bruit à proximité	88 dB/A à t/min 2700 *
Silencieux	1- 650 x 285 x 130
Mesure des gaz	ECE-15/02, 0,5 % CO à 700 t/min **
Déparasitage	OCE, annexe B, chiffres 3+4 = "D"

<b>Poids</b>			
avant	arrière	total	
Poids à vide sel. bulletin pesage §)			
Charge utile			
Poids total			
Garantie fabr.	1500	2430	3500
Dimens. pneus	8,75-16,5 LT	8,75-16,5 LT	(Variantes
Ply/bars	10 / 5,25	10 / 5,25	voir
Charge	2428	2428	remarques)
pour V max	120	120	
jantes 6.75-16,5		en acier	
Garantie poids remorqueable avec frein			
Garantie poids remorqueable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorqueable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur 120 km/h			
Vitesse maximale testée			

Equipement \_\_\_\_\_  
 Feux de route HCR (E) \_\_\_\_\_  
 Feux de croisement HCR (E) \_\_\_\_\_  
 Feux de position A (E) dans HCR \_\_\_\_\_  
 Feux rouges \_\_\_\_\_  
 Feux stop \_\_\_\_\_  
 Clignoteurs av SAE AIPP2 79TIII | \_\_\_\_\_ ar \_\_\_\_\_  
 Catadioptres av \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ ar \_\_\_\_\_  
 Feux de gabarit av \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ ar \_\_\_\_\_  
 Feux complémentaires \_\_\_\_\_  
 Eclairage plaque \_\_\_\_\_  
 Essuie-glace 2/ balais \_\_\_\_\_ avec lave-glace \_\_\_\_\_  
 Avertisseurs Spartan Lo + Hi \_\_\_\_\_  
 ou d'autres modèles homologués \_\_\_\_\_

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture automobile légère \_\_\_\_\_  
 Marque et type D. O. D. G. E. MB 300 \_\_\_\_\_  
 Homologation \_\_\_\_\_  
 N° CH 0162 58 \_\_\_\_\_  
 Carrosserie roulotte d'habitation \_\_\_\_\_  
 Places total \_\_\_\_\_ avant 2 \_\_\_\_\_  
 Poids à vide sel. bulletin pesage Carburant B \_\_\_\_\_  
 Charge utile - CV-impôt 30,01 \_\_\_\_\_  
 Poids total 3500 Cylindrée 5893 \_\_\_\_\_

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Mesure du bruit selon l'OCE : avec le véhicule en marche, 50 km/h; A2, IA 4,10 = 76 dB/A.  
à proximité = microphone à 45° de l'axe de l'échappement vers l'avant.
- \*\* Mesure des gaz : une marque d'homologation n'est pas exigée (LFEM No 41128)
- §) Modifications par l'importateur:  
 feux AV modifiés par la maison NUBAG:  
Variante 1  
 - les phares SEALED BEAM d'origine ronds sont remplacés par des HCR+A (E);  
Variante 2  
 - avec 4 phares d'origine SEALED BEAM, ceux d'en haut sont remplacés par des HCR + A (E)  
 et ceux d'en bas servent de phares complémentaires HCR (E) (les feux de croisement n'étant pas branchés);  
 - les feux de position d'origine dans les clignoteurs sont débranchés et remplacés par des A (E) dans HCR (E).  
feux AR:  
 - doivent être contrôlés à l'immatriculation. Homologués E ou CH (selon fiches d'homologation ou rapports de l'OFMET).  
 - la sortie de l'échappement est dirigée vers le bas au moyen d'une tôle de rebondissement.  
 Les dimensions, les poids et l'équipement et le nombre de places doivent être établis à l'immatriculation.

Lieu et date de l'homologation Bellach, 26.04.79.

Service fédéral d'homologation

Voiture  
automobile légère  
(châssis)

D O D G E

M B 3 0 0

CH 0162 58

Fiche complémentaire

I

Complément du 01.05.81 - Mi

Mesure des gaz : ECE-15/03, CO = 0,25 % à 790 t/min (LFEM No 44 317)

Empattement: variante : 2778 mm, braquage  $\phi$  à gauche 13600 mm à droite 13850 mm

Pneus : pour les empattements 2778 et 3226 mm :  
pneus jumelés 8.00-16.5 LT "D" 8 PR  
charge à 4,9 bar = (4 x 815 kg) = 3260 kg Vmax 140 km/h.